Commune Donneur



Le label « Commune Donneur » pour soutenir le don du sang

En juin 2023, la commune des Loges-en-Josas a reçu le label Commune Donneur « Argent » remis par l'Etablissement Français du Sang (EFS) et le Comité Régional Fédéré pour le Don de Sang Bénévole de la région Île-de-France (FFDSB) en récompense de ses actions menées en 2022 en faveur du don de sang.



Mobiliser autour du don du sang

Le label « Commune Donneur » contribue à mobiliser la population autour du don de sang. Par ce label, les collectivités territoriales ont la possibilité de s'inscrire dans une démarche d'intérêt général et de Santé publique : en France, 1,7 million de personnes donnent leur sang chaque année. Grâce à cette générosité,

plus d'1 million de patients peuvent ainsi être soignés.

Composé de 3 niveaux (or, argent et bronze ; anciennement 3, 2 et 1 cœurs), le label « Commune Donneur » valorise la collectivité sur 3 champs d'actions pour mobiliser les franciliens au don de sang :

- l'accessibilité de la collecte,
- la communication,
- l'investissement par la commune pour la promotion du don de sang.

Ce label a été créé en 2009 par l'Établissement Français du Sang d'Île-de-France (EFS) et le Comité Régional Fédéré pour le Don de Sang Bénévole de la région Île-de-France (FFDSB). Il est soutenu par l'Association des Maires d'Île-de-France.

Les villes sont essentielles au don du sang

Ce sont quelques 165 communes qui ont été labelisées en 2023. Une année record pour l'Établissement Français de Sang.

Ce résultat a toute son importance sachant que les dons provenant des villes sont essentiels au réapprovisionnement des réserves de sang, de plaquettes, de plasma.

Lien associé

Collectes EFS dondesang.efs.sante.fr

Document associé

Plaquette_label_2023 2,14 Mo, pdf

Sur le même sujet



Don du sang

- Partager sur
- Partager sur Facebook

- Partager sur Twitter
- Partager sur LinkedIn
- Partager par email
- Enregistrer en PDF